

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq du mois de juin, à douze heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de **Saint-Georges-de-Luzençon**, régulièrement convoqué le **29 mai 2026**, en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence, en l'absence de Monsieur le maire, de Mme Esther CHUREAU, première adjointe au maire de la Commune de Saint-Georges-de-Luzençon (article L2122-17 du code général des collectivités territoriales).
La séance a été publique.

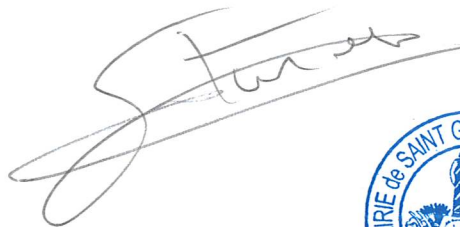
D2026-068	Nomination d'un secrétaire de séance	Approbation à l' unanimité
D2026-069	Élections sénatoriales – désignation des délégués des conseils municipaux	Sont désignés délégués : 1-Esther CHUREAU 2-Didier CADAUX 3-Corinne DELMAS 4-Rémi THOMAS 5-Elisabeth MUYS Sont désignés suppléants : 6-Florian VICENTE 7-Aude ROCHE 8-Jean-Luc BERNARD

Fait et délibéré, le 5 juin 2026,
Ont signé pour le maire absent, la 1^{ère} adjointe au maire et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance,
Philippe LEPETIT



Pour le maire absent,
La première adjointe,
Esther CHUREAU



Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT, la présente liste des délibérations a été affichée en mairie le
et publiée sur le site internet de la commune le 12 JUIN 2026